

Stratégie Nationale du Programme de Micro financement du FEM pour l'utilisation des fonds de la Phase Opérationnelle 5 (OP5)

Pays:	Guinée-Bissau
Ressources à investir:	Fonds CORE US\$1.200.000¹ Autres fonds – à mobiliser

¹ The level of SGP OP5 resources is an estimated total of the GEF core grant allocation, anticipated STAR resources, as well as other sources of third party co-financing.

TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et acronymes

1. Contexte National du SGP Guinée-Bissau
2. SGP country programme niche
 - 2.1. Les conventions
 - 2.2 Vision, mission et principes du GEF SGP Guinée-Bissau
 - 2.3 Carte de la zone d'intervention pour l'OP5
 - 2.4 Niches du GEF SGP Guinée-Bissau en relation avec les priorités nationales et les objectifs globaux du GEF SGP
3. Résultats sur le développement des capacités, réduction de la pauvreté et la prise en compte du genre pour le GEF SGP²
4. Résultats sur le développement des capacités, réduction de la pauvreté et la prise en compte du genre pour le GEF SGP³
5. Plan de Monitoring & d'Evaluation
 - 5.1. Appui au Monitoring et évaluation du programme
 - 5.2. Stratégie d'agrégation des résultats des projets au niveau du Programme
- 6 Plan de Gestion des Connaissances
7. Plan de Mobilisation des Ressources

² Pour OP5, le développement des capacités est un thème transversal qui concernera chaque projet dans tous les domaines focaux.

³ Pour OP5, le développement des capacités est un thème transversal qui concernera chaque projet dans tous les domaines focaux.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AP – Aire (s) Protégée (s)
CCNUCC – Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNULCD – Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
CDB – Convention sur la Diversité Biologique
CMS – Convention sur les Espèces Migrants
CN – Coordonnateur National
CNP – Comité National de Pilotage
CPMT – Central Programme Management Team
FEM – Fonds pour L’environnement Mondial
GEF – Global Environment Facility
IBAP – Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
OCB – Organisation Communautaire de Base
ONG – Organisation Non Gouvernementale
OP – Operational Phase
PCU – Parc Communautaire de Urok
PMF – Programme de Micro-Financement
PNB – Parc National de Boé
PNC – Parc National de Cantanhez
PND – Parc National de Dulombi
PNLC – Parc Naturel des Lagunes de Cufada
PNMJVP – Parc National Marin de João Vieira / Poilão
PNO – Parc National de l’Archipel d’Orango
PNTC – Parc Naturel de la Mangrove du Fleuve Cacheu
POPs – Polluants Organiques Persistants
RBBB – Reserve de la Biosphère de Bolama – Bijagós
SEADD – Secrétariat d’État de l’Environnement et du Développement Durable
SGP – Small Grants Programme
SNP – Stratégie National du programme
STAR – Système Transparent d’Allocation des Ressources
Swissaid – Coopération Suisse pour le Développement
UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNOPS – United Nations Office for Project Services
USD – Dollar Américain
WI – Zones humides internationales (Wetlands International)
WWF – Fonds Mondial pour la Nature

1. Contexte National du SGP Guinée-Bissau

Le Programme de Micro Financement (PMF) a été lancé en Guinée-Bissau au dernier trimestre de 2010, c'est-à-dire dans sa phase opérationnelle 5, ayant reçu US\$400.000 des fonds CORE, pour financer les projets approuvés au cours de la 1^e année.

L'aire géographique d'intervention du PMF couvre tout le pays bien que les Parcs nationaux, les Réserves de Pêche et la Réserve de Biosphère aient été considérés comme des zones privilégiées dans l'EPP.

Près de 65 % des projets se situent dans le secteur focal de la Biodiversité et les projets restants, dans celui des Changements Climatiques. Parmi ceux-ci, près de 85 % se situent dans des Aires Protégées Côtières ou Marines et 15 % en dehors de celles-ci. Des 8 parcs nationaux existants le PMF est présent dans trois : PNTC (Zone Nord), PNLC (Zone Sud) et PNO (Archipel des Bijagós).

La moitié des projets veut contribuer à la régénération des écosystèmes forestiers disposant d'une composante principale de repeuplement floristique associé à des activités génératrices de revenu.

Avec l'appui financier octroyé aux projets déjà financés, on veut contribuer à la gestion des zones protégées nationales pour ce qui concerne des activités de (i) protection et de conservation, ainsi que (ii) d'exploitation durable des ressources et (iii) appui au développement d'activités génératrices de revenu, associées directement à la valorisation des ressources naturelles tout comme sa gestion durable, de préférence.

Au niveau du pays, le SGP a pour partenaire officiel et étatique direct, le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Développement Durable – SEADD. L'IBAP – Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées, est un autre partenaire important, sous la tutelle du SEADD, auquel le GEF a alloué en 2011, un fond important pour la création des 2 premiers Parcs Nationaux Terrestres : PNB et le PND situés dans la zone Est du pays.

Tout le fond mis à la disposition du SGP pour la phase 5, provient du CORE, en effet, au niveau de la Guinée-Bissau, la SEADD a décidé d'affecter tous les fonds provenant du STAR à l'IBAP.

2. SGP country programme niche

2.1. Les conventions

La Guinée-Bissau a signé et ratifié plusieurs conventions et Plans relatifs à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes naturels du pays, parmi ceux-ci, ceux qui figurent dans le tableau 1, apparaissent en première ligne.

Tableau 1. Liste des conventions et des stratégies et plans d'action nationaux

Conventions de RIO et Cadres stratégiques nationaux	Date de ratification ou d'achèvement
Convention sur la Diversité Biologique (CBD)	Octobre 1995
CBD Stratégie Nationale pour la Biodiversité Plan d'Action (NBSAP)	Mars 2009
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC)	Octobre, 1995
UNFCCC Communications National (1 st , 2 nd , 3 rd)	1 st – September, 2004; 2 nd – March, 2001
UNFCCC Nationally Appropriate Mitigation Actions (NAMA)	-
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification	Octobre, 1995
UNCCD Programmes Action National (NAP)	2006
Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (UNCCD)	21-04-2005
SC National Implementation Plan (NIP)	-
Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la BM (PRSP)	05-07-2011
GEF National Capacity Self-Assessment (NCSA)	Draft
GEF-5 National Portfolio Formulation Exercise (NPFE)	-
Strategic Action Programmes (SAPs) for shared international water-bodies	-

2.2 Vision, mission et principes du GEF SGP Guinée-Bissau

2.2.1. La Mission

Avec la présente Stratégie, contribuer à promouvoir des initiatives locales qui permettent une gestion durable de l'environnement avec un impact sur l'amélioration de la qualité de vie des populations.

2.2.2. La vision

Etre un Programme de référence dans l'appui à des initiatives qui cherchent à valoriser la conservation et la protection de l'environnement pour l'amélioration de la vie.

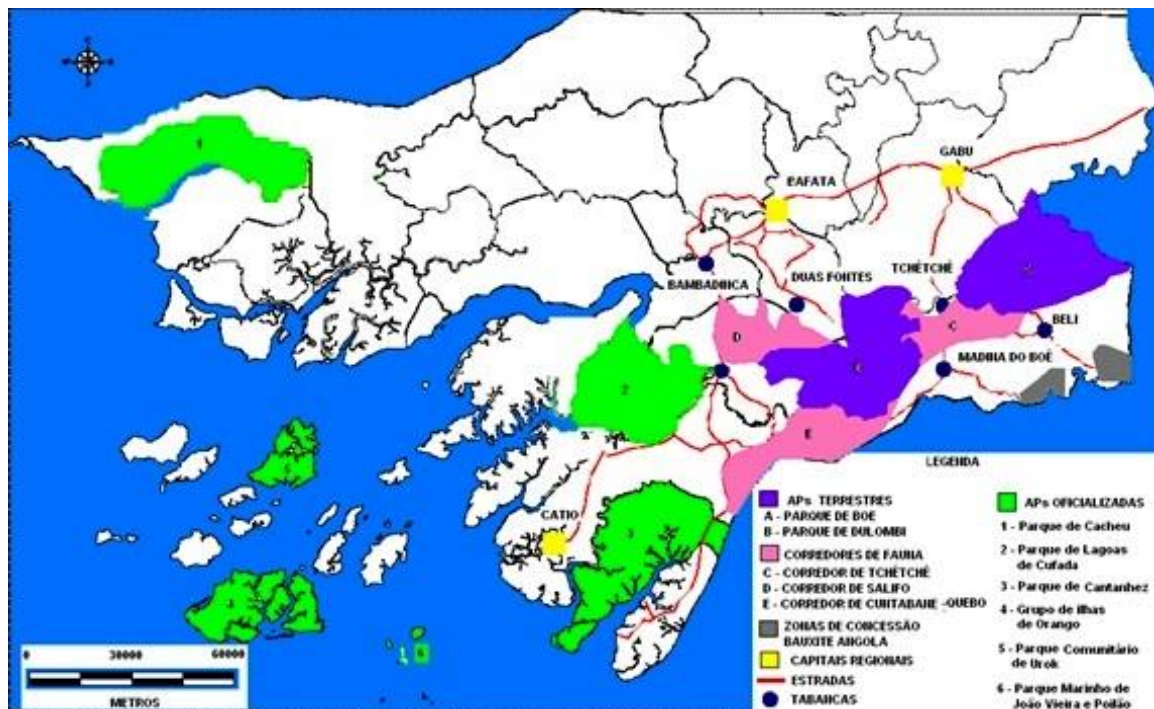
2.2.3. Les valeurs

Les valeurs avec lesquelles le Programme veut opérer dans le pays sont :

- *Engagement environnemental, social et culturel
- *Engagement pour le développement durable
- *Transparence dans la façon d’opérer
- *Travail d’équipe avec une approche participative

2.3 Carte de la zone d’intervention pour l’OP5

Les zones privilégiées pour l’application de l’EPP au niveau national dans cette 5^e phase du PPS/GEF seront toutes celles qui jouissent d’un statut de protection au niveau environnemental (Réserve de Biosphère, Parcs Nationaux, IBAS et zones de réserve de pêche).



Légende: 1,2,3,4,5,6 – 6 Parcs Marins et Côtiers
A,B,C,D,E – 2 Parcs Terrestres

2.4 Niches du GEF SGP Guinée-Bissau en relation avec les priorités nationales et les objectifs globaux du GEF SGP

Tableau2. Consistency with national priorities

OP5 objectifs du projet	Priorités Nationales	SGP niche
<p><u>Objectif Immédiat n°1 du SGP global:</u> Améliorer la durabilité des aires protégées et des aires de conservation autochtones et communautaires travers d'actions communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la consolidation et la gestion durable des aires protégées. - Promouvoir la responsabilité communautaire dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité - Conduire à la délivrance et à la gestion d'espèces menacées, en danger de disparition ou objet d'exploitation 	<p>En général, conservation communautaire de la biodiversité des forêts sèches, forêts humides, forêts marines, lacs, zones marines et côtières pour atteindre la pérennisation et la soutenabilité des actions et des structures communautaires.</p>
<p><u>Objectif Immédiat n°2 du SGP global:</u> Intégrer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable dans les systèmes de production des paysages, des aires marines et autres secteurs à travers des initiatives et actions communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles et la pauvreté par la promotion d'activités alternatives qui valorisation des ressources naturelles du pays et augmente la sécurité alimentaire et bénéficie le marché - Conduire à la délivrance et à la gestion d'espèces menacées, en danger de disparition ou objet d'exploitation 	<p>Valorisation et promotion des ressources de la biodiversité et des terroirs à travers l'appui à quelques filières comme celles de l'éco-tourisme, huiles essentielles, apiculture, agriculture durable, pêche, énergie durable</p>
<p><u>Objectif Immédiat n°3 du SGP global:</u> Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert des technologies à faible émission de carbone au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la production et l'utilisation d'énergie alternative - promouvoir l'effort dans l'économie de bois d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux projets communautaires qui contribuent à la production et l'utilisation des foyers améliorés et l'exploitation du sel solaire réduisant l'utilisation de biomasse, en particulier parmi les femmes et les jeunes - Activités de compensation ou de complémentarité dans les zones d'intervention en biodiversité
<p><u>Objectif Immédiat n°5 du SGP en OP5:</u> Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone par une gestion durable et la mise à l'épreuve du climat de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des terres et de la foresterie</p>	<p>Promouvoir les activités de mitigation à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation des capacités de séquestration par la reforestation et la restauration - la promotion de la multiplication des semences fourragères, les semences agricoles améliorées, 	<p>Projets communautaires de conservation ou de restauration des forêts</p>

<p><u>Objectif Immédiat n°6 du SGP en OP5:</u> Maintenir ou améliorer le flux des services environnementaux des agro-écosystèmes et des écosystèmes forestiers afin d'assurer les moyens de subsistance des communautés locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'agriculture durable et la gestion des eaux et des sols - Restaurer, reboiser et aménager les bassins versants pour la conservation des eaux et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la pratique communautaire de techniques d'agriculture écologiquement viable et économiquement rentable, adapté au changement climatique - Appui au reboisement pour éviter l'érosion détruisant les écosystèmes lacustres, marins, côtiers et terrestres
<p><u>Objectif Immédiat n°7 du SGP en OP5:</u> Réduire au niveau communautaire les pressions en termes d'utilisations concurrentes des terres (dans les paysages au sens large : frontières urbaines/rurales, agriculture/forêt)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population de base sur les avantages et inconvénients des occupations agricoles des sols menées par les paysans des pays voisins, investissements miniers, de construction ou d'agrobusiness à grande échelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des communautés sur les impacts des investissements sur leurs ressources - Renforcement de la gouvernance communautaire des ressources naturelles
<p><u>Objectif Immédiat n°8 du SGP en OP5:</u> Appuyer la gestion des masses d'eau transfrontalières par des initiatives à base communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations par rapport à la problématique du partage de fleuves avec les pays voisins (Sénégal et Guinée-Conakry); 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mitigation des impacts environnementaux négatifs dans les bassins hydrographiques, résultant de l'action anthropique ; - Appui à la promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques transfrontalières
<p><u>Objectif Immédiat n°9 du SGP en OP5:</u> Promouvoir et soutenir la mise à l'écart des polluants organiques persistants et des produits chimiques de préoccupation mondiale au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer le public sur les polluants organiques persistants et les produits chimiques nocifs selon la convention de Stockholm - Mener des actions pilotes de démonstration 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations à l'endroit des communautés sur les POPs qui les concernent : outils de communication, diffusion dans les zones des récipiendaires actuels
<p><u>Objectif Immédiat n°10 du SGP en OP5:</u> Améliorer et renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (en particulier les organisations communautaires et celles des peuples autochtones) pour les amener à s'engager dans des processus consultatifs, à appliquer la gestion des connaissances pour assurer des flux adéquats d'information, appliquer les directives des conventions, suivre et évaluer les impacts environnementaux et les tendances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'engagement des communautés locales et des organisations de la société civile nationales dans la gestion de l'environnement 	<p>Appui socio-organisationnel ou technique des réseaux aux niveaux local, régional et national pour renforcer leurs capacités de communication, de négociation, de gestion ou de production selon des standards définis</p>
<p><u>Résultats Transversaux:</u> Réduction de la pauvreté, amélioration des moyens de subsistance et genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires directs de la communauté (avec l'identification du nombre de femmes); - Nombre de jours de faim réduit - Nombre accru d'étudiants - Nombre de personnes ayant vu leur pouvoir d'achat augmenter 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui organisationnel des OCB pour promouvoir les actions féminines et des jeunes - Considération de l'aspect genre et de l'amélioration des conditions de vie des membres des communautés

	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de personnes employées – Indicateurs d'amélioration de santé (ex: diminution de types de maladies et leur taux de prévalence) 	gestionnaires dans tous les projets analysés et à financer par GEF SGP
--	---	--

3. Résultats sur le développement des capacités, réduction de la pauvreté et la prise en compte du genre pour le GEF SGP⁴

Le GEF SGP Guinée-Bissau effectue une fois dans l'année un appel à projet à large diffusion à l'endroit de la société civile nationale et en particulier les OCB et les ONG. Divers moyens et vecteurs de communication sont utilisés à part les média nationaux pour atteindre les zones enclavées : réunions avec les réseaux des OCB et ONG, réunions avec les directions des Aires Protégées et Directions Générales de l'Environnement et des Forêts etc. La EPP vise à obtenir des impacts, mettant l'accent sur les efforts mondiaux visant à protéger l'environnement, et améliorer la qualité de vie et le développement des communautés locales. L'équipe de coordination formulera des plans opérationnels annuels. Les résultats établis des plans annuels pour atteindre des actions au niveau du programme. Des indicateurs ont été établis en ce qui concerne les impacts du résultat de la nature quantitative et qualitative. Le rendement et les progrès des objectifs de cette stratégie sera mesuré à travers le plan de surveillance mis en œuvre par l'équipe de coordination nationale et celle du Comité National de Pilotage

Les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs proposés seront atteints au cours de l' OP5. Nous proposons une répartition des ressources et des efforts qui prend en compte les critères de ciblage géographique et thématique. Au moins 70% des ressources du fonds sont placés dans des zones géographiques définies comme prioritaires dans l'EPP. En ce qui concerne la répartition par domaines d'études, les actions liées à la conservation de la biodiversité dans les aires protégées concentre 40%, des initiatives pour lutter contre la dégradation des terres 30%, réduction de des polluants organiques persistants 10%, les eaux internationales et les changements climatiques aussi 10% . Ces pourcentages doivent être compris comme des valeurs indicatives.

4. Résultats indicateurs et activités attendus du programme national pour OP5

Objectif Immédiat n°1: Améliorer la durabilité des aires protégées et des aires de conservation autochtones et communautaires par le biais d'actions communautaires

⁴ Pour OP5, le développement des capacités est un thème transversal qui concernera chaque projet dans tous les domaines focaux.

Outcomes (Résultats attendus)	Indicateurs	Moyens de vérification	Nombre approximatif de projets ⁵
<p>Résultat 1.1: La capacité d'intervention des communautés locales dans des actions de conservation des éco-systèmes présents dans les APs et dans la gestion des ressources a été améliorée.</p> <p>Résultat 1.2: Récupération de règles traditionnelles de gestion de ressources durables</p>	<p>1 - Le respect concernant le zonage et les règles de gestion des AP augmente au moins 50% dans l'aire d'intervention des projets ;</p> <p>2 – Des anciennes règles traditionnelles de gestion soutenable des ressources sont récupérées, adoptées</p>	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/ évaluations des projets et success stories	Au moins 5 projets
Objectif Immédiat n°2: Intégrer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable dans les systèmes de production des paysages, des aires marines et autres secteurs à travers des initiatives et actions communautaires			
Résultat 2 : Amélioration au niveau communautaire de l'utilisation durable de la biodiversité dans les paysages de production / marins grâce aux initiatives communautaires, cadres normatifs et autres mécanismes du marché, y compris les normes environnementales reconnues qui tiennent compte de la biodiversité.	1 - Au moins 50 hectares de zones de production terrestres ou marines dans les AP ciblées et au moins 10 ha en dehors des AP sont conservés et gérées durablement par les communautés.	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/ évaluations des projets et success stories	Au moins 4 projets
Objectif Immédiat n°3: Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert des technologies à faible émission de carbone au niveau communautaire			
<p>Résultat 3.1: Technologies innovantes à faibles émissions de GES déployées avec succès et démontrées à l'échelle communautaire</p> <p>Résultat 3.2 : Emission de GES évitée</p>	1 - Au moins 500 membres aux familles de différentes communautés utilisent des technologies à faibles ou zéro émission de GES	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/ évaluations des projets et success stories	Au moins 2 projets
Objectif Immédiat n°5: Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone par une gestion durable et la mise à l'épreuve du climat de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des terres et de la foresterie			
<p>Résultat 5.1 : Utilisation durable des terres, changement d'affectation des terres, gestion forestière et pratiques résilientes au climat adoptées au niveau communautaire</p> <p>Résultat 5.2 : Restauration et valorisation des stocks de carbone dans les forêts et les terres non forestières, y compris les tourbières</p>	<p>1- Au moins 30 hectares de terres sont gérés de façon intégrée dans les communautés cibles.</p> <p>2 - Au moins 30 hectares de terres dégradées sont restaurés et conservés.</p>	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/ évaluations des projets et histoires de succès	Au moins 4 projets
Objectif Immédiat n°10 : Améliorer et renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (en particulier les organisations communautaires) pour les amener à s'engager dans des processus consultatifs, à appliquer la gestion des connaissances pour assurer des flux adéquats d'information, appliquer les directives des conventions, suivre et évaluer les impacts environnementaux et les tendances			
<p>Résultat 10.1. : La participation active du Comité National de Pilotage aux réunions de haut niveau dans les zones d'intervention du GEF au niveau national</p> <p>Résultat 10.1. L'appui actif des ONG et CBO financiers par le SGP à d'autres CBO dans</p>	<p>1 - Au moins 1 représentant du Comité National de Pilotage participe aux réunions de prise de décision sur le FEM au niveau national</p> <p>1 - Au moins chaque année une CBO</p>	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/ évaluations des	Au moins 6 projets

⁵ Selon la décision du GEF Steering Committee en Mars 2010, on peut utiliser jusqu'à 20 % des fonds (hors fonds propre) pour les domaines thématiques secondaires.

l'élaboration des propositions des projets	est appuyée par chacune des ONG financées par le SGP pour l'élaboration des propositions de projets	projets et histoires de succès	
Résultats Transversaux: Réduction de la pauvreté, amélioration des moyens de subsistance et genre			
Résultat transversaux : Conditions de vie améliorées à travers les avantages locaux générés à partir d'une meilleure gestion environnementale et les considérations systématiques de l'aspect genre dans des initiatives environnementales des communautés	1 - Au moins 80% des projets intègrent l'analyse et la considération de genre et des différents groupes socio-économiques 1 - Au moins 50% des projets reflètent l'amélioration des conditions de vie (augmentation de l'accès à l'information, capacitation, éducation, du pouvoir d'achat...)	Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi/évaluations des projets et histoires de succès	

5. Monitorisation et Plan d'Evaluation

Chaque projet compte sur son propre cadre de résultats, dans lequel il a été établi les activités à réaliser pour l'atteinte des résultats escomptés et les indicateurs pour mesurer l'avancement de ceux-ci.

L'équipe de Coordination Nationale réalise des visites périodiques à chacun des projets en exécution. Ces visites commencent depuis la phase de pré-sélection, au début et continuent jusqu'à ce que les projets soient finalisés. Pour les projets en exécution, la fréquence annuelle des visites de monitoring sera de trois ans à un an et participent à l'équipe du PPS, membres du Comité National de Pilotage. Pour les phases suivantes, ce sera selon la complexité et l'exigence de chaque projet.

Chaque organisation qui exécute un projet a la responsabilité d'élaborer et d'envoyer à la Coordination Nationale des rapports trimestriels d'avancement, descriptifs et financiers et réalisera des évaluations annuelles participatives en tenant compte des engagements pris dans sa stratégie d'exécution.

La Coordination Nationale revoit ces rapports, ainsi que ceux relatifs aux visites aux sites de projet de manière à identifier et recommander des mesures d'ajustement en cas de besoin. Il sera réalisé annuellement un atelier d'évaluation des résultats et de systématisation d'expériences de l'ensemble des projets arrivés à leur terme et à partir desquels il est produit une publication pour la diffusion de ceux-ci qui parviendra aux acteurs et personnes clé impliquées dans la gestion environnementale et des ressources naturelles. La Coordination Nationale travaille sur la mise à jour permanente des formats de propositions et rapports d'avancement et d'évaluations participatives des projets, de manière à chercher à assurer qu'ils servent à obtenir l'information nécessaire pour mettre dans un document les résultats et les impacts nationaux.

5.1. Appui a la monitorisation et à l'évaluation du programme

Le PPS compte sur une stratégie qui oriente son application au cours de cette phase 5. Il devra être formulé annuellement le Plan Opératif annuel (POA), pour assurer

l'accomplissement de la stratégie. Le POA doit être élaboré par l'équipe de Coordination Globale pour son approbation finale. Au début de chaque année, il doit être partagé avec les entités d'exécution de projets. Ce plan doit détailler les activités à réaliser, les responsables et les buts à toucher pour atteindre les résultats proposés.

Le POA doit être consulté à une fréquence hebdomadaire et évalué mensuellement et à la fin de chaque année par l'équipe du PPS. A partir de ces évaluations mensuelles et annuelles on identifie les ajustements requis pour assurer l'accomplissement de la stratégie.

Le Comité National de Pilotage participe activement aux différents moments de monitoring et d'évaluation aussi bien des projets que du programme. Au moins 4 réunions annuelles sont tenues au cours desquelles on fait le monitoring de l'état d'avancement de la stratégie et les principales décisions pour le fonctionnement du programme sont prises.

Annuellement, un rapport de progrès du pays est envoyé à la Coordination Globale en vue de donner une vision générale du programme et un résumé des actions réalisées pour l'application de l'EPP.

L'équipe du PPS compte sur un plan de travail bien à elle qui répond aux lignes stratégiques établies à travers le POA. L'exécution est suivie mensuellement et l'évaluation est annuelle.

Au terme de la phase 5, une révision de celle-ci et de l'application des engagements opératifs acquis au niveau du pays sera réalisée.

5.2. Participation des communautés aux différentes phases des projets

Tableau 4 – Plan de Suivi et Évaluation à l'échelle du projet communautaire

Niveau individuel du projet SGP		
Activité de suivi & évaluation	Parties responsables	Périodicité
Suivi du projet de manière participative	NC, CNP et Bénéficiaires	Durée du projet: 3 à 4 fois par projet
Collecte des données de base ⁶	Bénéficiaires, NC	Pendant les phases de conception et de formulation du projet
Deux ou trois rapports d'étapes et de rapports financiers (<i>en fonction du calendrier de décaissement convenu dans la convention de financement</i>)	Bénéficiaires, CN	A toute demande de décaissement de fonds
Plan de travail du projet	Bénéficiaires, NC	Pendant la durée du projet
Visite du site ciblé par la proposition de projet (<i>si nécessaire / effectivité des coûts</i> ⁷)	CN, CNP	Avant l'approbation du projet, au moment approprié

⁶ Des ateliers de développement des capacités et des formations de Suivi & Evaluation peuvent être organisés en relation avec des techniques innovantes pour le suivi communautaire, y compris les nouvelles technologies (tel que le système de caméras activés par le GPS, les photographies aériennes, des SIG participatifs, etc), ainsi que pour répondre aux directives « climate proofing » des domaines d'intervention du FEM; les normes REDD +; et / ou des exigences spécifiques d'autres bailleurs de fonds /cofinancement.

Visite de suivi du site du projet (si nécessaire / effectivité des coûts)	CN, CNP	En moyenne une 1 visite par an
Visite d'évaluation du site de projet par le Coordonnateur National (si nécessaire / effectivité des coûts)	CN et CNP	En moyenne 3 a 4 visites par an
Rapport final du projet	Bénéficiaires	Après la fin des activités du projet
Rapport d'Evaluation du projet (si nécessaire / effectivité des coûts)	CN, autre partie	Après la fin des activités du projet
Préparation d'une description du projet qui sera intégrée dans la base de données globale des projets SGP	Coordonnateur National	Au début du projet et tout au long de la mise en œuvre du projet

5.3.Stratégie d'agrégation des résultats des projets au niveau du Programme

Tableau 5 – Plan de Suivi et évaluation au niveau du programme national

SGP Country Programme Level		
Activité de suivi & Evaluation	Parties responsables	Périodicité
Revue de la stratégie nationale	NSC, NC, CPMT	Début de la 5 ^{ème} Phase Opérationnelle
Revue du portefeuille stratégique national	NSC, NC	Une fois pendant la durée de la 5 ^{ème} Phase Opérationnelle
Réunion du Comité National de Pilotage	NSC, NC, UNDP CO	Minimum 4 fois par an
Evaluation des Performance et Résultats du Coordonnateur National	NC, NSC, UNDP CO, CPMT, UNOPS	Une fois par an
Revue du Programme National résultant du Rapport Annuel ⁸	NC presenting to NSC and CPMT	Une fois par an
Rapport Financier 4-in-1 Report	NC, UNOPS	Chaque trimestre

6. Plan de gestion des connaissances

6.1. Plan de capitalisation et de diffusion des leçons et meilleures pratiques apprises

⁷ Pour assurer la rentabilité, les activités de Suivi & Evaluation au niveau des projets, y compris les visites sur les sites de projet, seront menées sur une base discrétionnaire, basée sur des critères évalués en interne, y compris (mais non limité à) la taille du projet et sa complexité, les risques potentiels et réalisés, ainsi que les paramètres de sécurité.

⁸ L'exercice de revue annuelle du programme national devra être conduit en consultation avec les points focaux nationaux des Conventions de Rio et en tenant compte des exigences de rapportage des dites Conventions

A la fin de chaque projet, un rapport sera élaboré par le CN et revu par le NSC et par l'organisme bénéficiaire. Il sera fait dans ce dit rapport, une évaluation globale du projet, en mettant l'accent sur les points forts, les résultats obtenus, les points faibles et les stratégies utilisées pour les dépasser et surtout il s'emploiera à faire ressortir les leçons apprises de manière à rentabiliser l'expérience réussie au cours du projet.

Au cours de plusieurs évaluations sur le terrain de chaque projet, des réunions seront réalisées avec les bénéficiaires, de sorte que ceux-ci puissent se prononcer aussi sur la vision qu'ils en ont, de même que les recommandations qui leur semblent nécessaires de formuler.

De petits documents thématiques seront produits sur les projets les plus communément proposés de manière à servir à aider dans l'élaboration de propositions plus viables et susceptibles d'être mis à la disposition des nouvelles composantes.

6.2. Utilisation des connaissances pour influencer les politiques aux niveaux local, régional et national

L'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées est l'un des partenaires du SGP. Le SGP dispose d'une relation privilégiée avec les équipes des parcs nationaux existants dans le pays, où il a identifié des personnes ressource avec qui il travaille dans la divulgation locale du programme et de ses projets. En effet, après les premières divulgations du SGP dans les Aires Protégées à travers les radios communautaires, il a été identifié localement dans chaque Parc National au moins une personne ressource qui appuie les OCB et les ONG dans la fourniture d'information détaillée sur le programme et les projets en cours. Ceux-ci constituent le réservoir local permanent de l'information produite au long du Programme. C'est avec eux que nous identifions les besoins et thèmes de projet prioritaires, et que nous disséminons notre expérience aux associations locales qui disposent d'un contact privilégié avec les équipes des parcs.

Ce travail est renforcé par les ONG ou OCB présentes dans les Aires Protégées qui ont bénéficié ou bénéficient des fonds du SGP et qui se montrent disponibles pour aider à divulguer son expérience localement auprès d'autres ONG ou OCB.

6.3. Réplication des meilleures pratiques et leçons tirées de la mise en œuvre des projets

Au cours de chaque visite de suivi/évaluation réalisée sur les projets en cours dans une AP, l'équipe composée du NC et NSC réalise une réunion avec la direction du Parc pour discuter des façons de rentabiliser les succès engrangés, étant prévu, à la fin de chaque projet, de réunir au siège de chaque AP, des représentants d'ONG et d'OCB travaillant dans la zone en question pour porter le programme à leur connaissance, mais également divulguer les résultats des projets en cours et surtout promouvoir la réplication de ceux qui ont été couronnés de succès et qui constituent des priorités.

La promotion d'échange d'expériences entre les différentes AP en ce qui concerne les projets SGP est aussi réalisée à travers une réunion annuelle prévue au siège de l'IBAP, qui permettra de façon plus facile et viable de rendre disponible et de divulguer les meilleures pratiques et les leçons apprises au long du programme.

Il est important pour le SGP de servir de vecteur d'appui technique et financier à la direction des AP dont nous renforçons d'une part la capacité à opérer dans leur domaine d'intervention à travers des projets financés par nous dans des domaines où nous partageons des objectifs communs, nous profitons également de l'appui que celles-ci peuvent nous donner en aidant à consolider localement la présence du SGP au sein des communautés à travers la relation déjà vaste, de l'expérience et des connaissances qu'il a des OCB et des ONG locales avec qui elles travaillent au quotidien.

7. Plan de Mobilisation des Ressources

La stratégie de mobilisation des ressources commencera par des réunions d'information destinées aux autorités locales, gouvernement central, parlement local, le parlement national et les entités administratives décentralisées pour les sensibiliser sur l'importance du financement de la protection de l'écosystème par les institutions nationales.

Cette stratégie sera appliquée dès que se terminent les projets financés au cours de la 1^e année et qu'il soit possible de démontrer leur impact et ainsi la pertinence de la mobilisation de plus de fonds pour leur réplique de manière à pouvoir étendre davantage cet appui à un plus grand nombre de projets évalués comme pertinents ou prioritaires.

Une divulgation des résultats obtenus sera faite au niveau du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Développement Durable – SEADD (et d'autres agences gouvernementales qui travaillent dans les domaines du mandat du PMF), l'Union Européenne, la Banque Mondiale entre autres bailleurs potentiels en mettant l'accent sur les domaines d'intervention particulièrement partagés avec ceux-ci. Cette divulgation comptera avec l'appui des membres du NSC qui, à leur tour, répliqueront cette divulgation dans les institutions respectives qu'ils représentent comme des ONG nationales, internationales (FAO, UICN, Swissaid et PNUD), départements étatiques (IBAP) e OCB.

Le PMF/FEM va également encourager le développement de projets communs ONG/ONG, ONG/Gouvernement et ONG/secteur privé, pour assurer le partage des coûts.

Une partie du financement sera assurée par les organisations et les communautés bénéficiaires elles-mêmes. Leurs contributions se feront, soit financièrement, soit matériellement, soit sous forme de main-d'œuvre locale gratuite. La contribution totale des communautés bénéficiaires doit représenter au moins 10% du coût total du projet dans la première année et jusqu'à la 5^{ème} année doit déjà atteindre les 50% attendus. Il

est également encouragé que les projets aient associé des activités génératrices de revenu ou d'épargne qui permettent la durabilité/autonomie de ceux-ci après la fin du financement sollicité auprès de nous.

ANNEXE 1 : INDICATEURS AU NIVEAU DES PROJETS

SGP OP5 indicators de resultats	
Biodiversité (BD)	
BD1	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de Territoires Autochtones de Conservation et Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APACs) influencés • Hectares d'aires protégées influencés • Hectares (et nb) d'écosystèmes importants avec le statut de conservation améliorée
BD2	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de zones de production terrestres/ marines appliquant des pratiques d'utilisation durable • Nombre d'espèces significatifs avec un statut de conservation amélioré ou maintenu • Valeur totale de produits de la biodiversité ou de services de l'écosystème produits ou maintenus (équivalent en dollars américains)
Changement Climatique (CC)	
CCM1	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'utilisation des énergies renouvelables (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Mesures promouvant l'efficacité énergétique (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Autres (<i>bien vouloir spécifier</i>) • Nombre de membres de la communauté démontrant ou déployant des technologies à faible émissions de GES ; • Valeur totale des services énergétiques, technologiques et de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
CCM4	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone ; • Pratiques de transport écologiquement durable (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Valeur totale des services de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
CCM5	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de terres bénéficiant de meilleures pratiques d'utilisation des terres et de techniques améliorées contre les changements climatiques ; • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée grâce à de meilleures pratiques d'utilisation des terres et aux techniques améliorées contre les changements climatiques.
Dégradation des Sols (LD) & Gestion Durable des Forêts (SFM)	
LD1	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de terres sur lesquelles sont menées des pratiques de gestion durable des forêts, de l'eau et de l'agriculture ; • Hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées ;
LD3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des terres et forestière
Eaux Internationales (IW)	

SGP OP5 indicators de resultats	
IW	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de rivière /bassins lacustres appliquant des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre des Plan d'Action Stratégique ; • Hectares de zones marines / côtières ou des zones de pêche gérée durablement ; Tonnes de pollution d'origine tellurique évitées
Polluants Organiques Persistants (POPs)	
POPS	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de déchets solides dont la combustion a été empêchée par des méthodes d'élimination alternatives ; • Kilogrammes de pesticides obsolètes éliminés de façon appropriée ; • Kilogrammes de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou la libération à été évitée.
Capacity Development, Policy and Innovation (all focal areas)	
Développement des Capacités, Influence des politiques et innovations (tous les domaines : CD)	
CD	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mécanismes de consultation mis en place dans le cadre des conventions de Rio (bien vouloir spécifier) • Nombre de systèmes communautaires de surveillance environnementale démontrés (bien vouloir spécifier) • Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquées (bien vouloir spécifier) • Nombre de politiques locales ou régionales influencées (<i>niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5</i>) • Nombre de politiques nationales influencées (<i>niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5</i>) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes formées en : développement de projet, suivi, évaluation etc. 5bien vouloir spécifier selon le type de formation)
Conditions de vie, Développement Durable et Empowerment (Tous les domaines)	
Transversal	<p>Conditions de vie et Développement Durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de membres de la communauté participant (désagrégés par sexe)(obligatoire pour tous les projets) ; • Nombre de jours de réduction de la pénurie alimentaire; • Nombre de jours d'augmentation de la scolarisation des élèves concernés ; • Nombre de ménages ayant obtenu l'accès à l'eau potable ; • Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, l'augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains). ○ Valeur totale des investissements (ex: infrastructure, équipement, fournitures) en US Dollars (Note: L'impact économique des investissements est estimée par la multiplication par 5 des investissements en infrastructure et par 3 pour tous les autres <p>Empowerment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ONG / OCB formées ou légalisées/ enregistrés ; • Nombre de personnes des peuples autochtones directement appuyés ; • Nombre de projets dirigés par les femmes directement appuyés ; ○ Nombre de normes ou standard de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place.